



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 avril 2022
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-cinquième session

25-29 avril 2022

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Débat général : mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national

Projet de décision déposé par le Président de la Commission

La Commission de la population et du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Cycle d'examen et d'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Le Conseil économique et social, rappelant sa résolution [2016/25](#) du 27 juillet 2016 et sa décision 2017/260 du 7 juillet 2017, ainsi que les résolutions [52/188](#) du 18 décembre 1997, [65/234](#) du 22 décembre 2010 et [73/303](#) du 28 juin 2019 adoptées par l'Assemblée générale, décide que la Commission de la population et du développement reviendra à son habituel cycle quinquennal pour l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹ et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030², dans le cadre d'un programme de travail pluriannuel aligné sur le thème principal du Conseil et celui de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisée sous les auspices du Conseil, et invite l'Assemblée à organiser des manifestations commémoratives pour marquer les examens du Programme d'action menés par la Commission.

* [E/CN.9/2022/1](#).

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution I, annexe.

² Résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale.

